



CHAMBRE DES SALARIES
LUXEMBOURG

Madame Carole Dieschbourg
Ministre de l'Environnement
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Département de l'environnement

L-2918 Luxembourg

N/Réf. : 115/2015 – SH/AW

Luxembourg, le 15 septembre 2015

- Concerne : Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 7 octobre 2014 relatif
- a) aux installations de combustion alimentées en combustible solide ou liquide d'une puissance nominale utile supérieure à 7 kW et inférieure à 20 MW
 - b) aux installations de combustion alimentées en combustible gazeux d'une puissance nominale supérieure à 3 MW et inférieure à 20 MW

Madame la ministre,

Par lettre du 20 août 2015, vous avez soumis le projet de règlement grand-ducal sous rubrique à l'avis de la Chambre des salariés.

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que le projet sous rubrique n'appelle pas de commentaire de la part de notre Chambre professionnelle et que nous y marquons notre accord.

Veuillez agréer, Madame la ministre, l'expression de notre très haute considération.

Pour la Chambre des salariés,

Norbert TREMUTH
Directeur

Jean-Claude REDING
Président